

# DOULEUR CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Formation  
éligible au  
CPF



Santé- Social

## Objectifs

Prendre en charge au quotidien une personne âgée

## Contenus

Principes généraux : – Qu'est-ce que la douleur ? – Différents mécanismes de douleur, pathologies potentiellement douloureuses, prise en charge de la douleur – Pourquoi se préoccuper spécifiquement de la douleur de la personne âgée ? Les rôles des personnels dans la prise en charge de la douleur : – Repérer les situations potentiellement douloureuses – Dépister les signes d'alerte témoignant d'une douleur, alerter en cas de crise – Évaluer la douleur : auto-évaluation, hétéro-évaluation, suivre la prise en charge de la douleur, prévenir et traiter la douleur, sensibiliser les personnes soignées et leurs proches

## Pré-requis

Maîtrise minimale de l'informatique

## Modalités et délais d'accès à la formation

Admission après entretien Délais d'accès à la formation : Nous consulter

## Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

## Accessible aux personnes handicapées

## Durée

- Nombre d'heures en centre : 14h
- Nombre d'heures au total : 14h

## Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

## Méthodes pédagogiques

Études de cas pratiques et partage d'expérience.

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

## Validation

Attestation de formation

## Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

## Tarif

Prix maximum : 16€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

## Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

Formation réalisée par  
GRETA Auvergne

Site de formation  
Lycée Jean Monnet  
27 Bd Président Bertrand  
43000 - Le Puy en Velay

Contact  
Valérie ALIBERT  
04 71 09 80 20  
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RÉSEAU  
**greta**  
AUVERGNE